

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,  
JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

## PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, . . . . . 10 — — — 13 — —  
Trois mois, . . . . . 5 25 — — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Gare de Saumur (Service d'hiver, 9 novembre).

## DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 18 minutes du matin, Poste.  
9 — 04 — — Omnibus.  
4 — 35 — — soir, Express.  
6 — 56 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

## DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).  
7 — 52 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
5 — 47 — — soir, Omnibus.  
9 — 57 — — Poste.

## PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

## ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires.  
Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>o</sup>, place de la Bourse, 8.

## Chronique Politique.

## L'EXPÉDITION DU MEXIQUE ET LE BUDGET.

Le *Times* n'a pu s'empêcher de rendre hommage, il y a quelques jours, à la pensée généreuse et prévoyante qui a inspiré l'expédition du Mexique, et la justice lui a été rendue plus facile par la réflexion que tout ce qui contribuerait à rétablir l'ordre et la prospérité au Mexique assurait en même temps le remboursement des créanciers anglais. Mais, après avoir apprécié avec exactitude les chances favorables qui promettent une consolidation rapide du nouvel empire et reconnu sincèrement tous les avantages qui en résulteront pour le Mexique et pour le commerce européen, le *Times* a craint d'être pris par ses compatriotes en flagrant délit de sentimentalité, et s'est empressé d'ajouter, en calculateur expert, que cela coûtait bien cher.

Il est beau, a-t-il dit, de sauver de l'anarchie et de la conquête un pays que d'autres s'adjugeaient déjà comme une proie facile; il est beau de fonder un empire où d'autres n'ont su accumuler que des ruines; mais c'est là une satisfaction coûteuse, et l'Angleterre n'a point tort de s'interdire le luxe de venir en aide aux autres nations.

Nous le savions de reste. L'Italie, la Pologne et le Danemark le savent encore mieux.

Le jugement que le *Times* porte sur l'expédition du Mexique n'a rien qui nous déplaise. Cependant, nous tenons trop à la complète approbation de nos voisins pour ne pas essayer de leur démontrer que cette entreprise, dont

ils veulent bien reconnaître la grandeur et la fécondité, n'est pas un aussi mauvais marché qu'ils le pensent. La France n'est pas habituée à marchander quand sa parole ou son honneur sont engagés: il suffisait qu'une insulte eût été faite à notre drapeau pour qu'aucun sacrifice ne nous coûtât jusqu'à ce que cet affront eût été expié par le gouvernement qui s'en était rendu coupable; mais que le *Times* ne croie pas qu'on prodigue à la légère le sang de nos soldats et les ressources de notre pays.

Nous avons appris de l'Angleterre qu'il est inutile de provoquer le commerce à des expéditions maritimes, si l'on n'a résolu et les moyens de faire respecter son pavillon sur tous les points du globe: son histoire nous a enseigné que la sécurité des transactions et l'ouverture de nouveaux marchés valaient bien quelques sacrifices; et nous avons voulu, nous aussi, semer pour recueillir. Nous ne sommes qu'au début, et cependant les résultats qu'a produits déjà l'expédition du Mexique ne sont pas à dédaigner.

Non-seulement les créances de nos nationaux sont reconnues et leur remboursement est assuré, mais un premier versement de 12 millions va être fait au Trésor français, et va permettre d'en commencer immédiatement la liquidation: voilà pour les particuliers.

Voici pour l'Etat. Le budget de 1860 s'est soldé par un déficit de 119 millions, celui de 1861 par un déficit de 164 millions.

Les nouvelles règles introduites dans nos finances ont sensiblement amélioré cet état de choses: l'exercice de 1862 n'a plus présenté qu'un déficit de 34 millions; le déficit prévu pour 1863 est de 43 millions, mais des annula-

tions de crédits ouverts et non dépensés ramènent ce déficit aux environs de 30 millions.

Il y a donc eu un progrès considérable d'un régime à un autre: toutefois, le résultat n'était pas pleinement satisfaisant, puisqu'un complet équilibre n'était pas rétabli entre les recettes et les dépenses. La faute en était à l'expédition du Mexique, aux charges de laquelle on a tenu à pourvoir, par les seules ressources ordinaires; aussi l'exercice 1864 s'annonçait avec un déficit probable de 40 ou 42 millions; mais le Mexique va réparer les brèches qu'il avait faites à nos finances.

Outre les 12 millions destinés à nos nationaux, porteurs de créances sur le Mexique, 54 millions à valoir sur le remboursement des frais de l'expédition sont remis au Trésor français en titres de l'emprunt mexicain. Le Trésor a reçu des offres si sérieuses et pour un chiffre si supérieur au titre qu'il a entre les mains, qu'il peut à bon droit considérer ces 54 millions comme une ressource déjà réalisée et complètement disponible.

Voilà donc le déficit prévu pour 1864 couvert d'avance et au-delà, puisqu'après l'équilibre rétabli entre les recettes et les dépenses, il demeurera encore un excédant à la disposition du Trésor.

A cet excédant viendront s'ajouter douze millions et demi que le Mexique devra verser du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 1864 pour l'entretien du corps expéditionnaire français, et 1,200,000 francs pour frais de transports maritimes.

Que fallait-il faire de ces ressources nouvelles? N'était-il pas de toute justice d'appliquer ces produits de l'expédition du Mexique

à alléger immédiatement les sacrifices que la guerre a imposés aux contribuables?

Ce n'était pas seulement le présent qu'il fallait considérer; on pouvait aussi songer à l'avenir, puisque les versements que le Mexique devra nous faire, pour le remboursement de notre créance, s'élèveront au moins à 25 millions pendant un certain nombre d'années.

Ces 25 millions représentent le produit du second décime de guerre sur les droits de l'enregistrement qui pèse exclusivement sur la propriété foncière. On pouvait donc faire remise aux contribuables de ce second décime, d'autant plus sûrement que, lorsque les remboursements du Mexique prendront fin, le progrès naturel des recettes publiques aura fait retrouver au Trésor ce qu'il abandonne.

L'Empereur, prenant en considération les espérances de paix, qui deviennent chaque jour plus sérieuses, a voulu que les contribuables profitassent immédiatement et dès cette année du bénéfice de cette réduction d'impôt.

Par ses ordres, on a donc fait disparaître du projet de loi sur l'enregistrement toutes les dispositions qui avaient pour objet d'accroître le produit de l'impôt; on a conservé uniquement celles qui étaient destinées à prévenir le retour des fraudes que l'expérience a constatées. Réduit à ces proportions modestes, le projet a pu tenir en quelques articles additionnels au budget. Aucune charge nouvelle ne compensera donc pour les contribuables le bénéfice de la suppression de l'impôt.

Ainsi, remboursement des créances françaises depuis longtemps en souffrance, rétablissement de l'équilibre du budget pour cette année, allègement des charges publiques pour

## FAMILIÈRE.

## LE PREMIER SUCCÈS.

(Suite.)

## IV. — LA PIERRE DE TOUCHE.

L'indisposition d'Amélie ne devait avoir aucune suite sérieuse, mais l'hippocrate du village ayant ordonné avant tout à la malade trois ou quatre jours de repos absolu, on se mit en route pour fêter le général, sans qu'il eût été possible à Lucien de revoir Mlle de Rosmadec. Au moment de partir, les appréhensions de Marceline avaient redoublé encore; mais à présent, en la voyant se montrer si défiante d'elle-même, si préoccupée de la sottise figure que ferait dans une réunion aussi brillante une petite villageoise à peine échappée de son couvent, M. Mony se demandait si ce qu'il avait pris jusque-là pour l'effet naturel d'une rare modestie n'était pas plutôt l'indice d'un amour-propre excessif. La portion considérable de bagage destinée à Marceline, et dont l'entassement dans la voiture effrayait le regard, n'était pas sans quelque signification pour l'observa-

teur le moins habile. Il y a d'autres pierres de touche que le succès ou l'infortune pour connaître certaines vertus ou certains défauts. Voulez-vous savoir, par exemple, quelles sont les prétentions d'une femme? Essayez de la surprendre au milieu des préparatifs d'un voyage, et comptez ses cartons.

Nous ne savons rien de plus déplaisant, pour notre part, que les habitudes et les plaisirs de la ville transplantés à la campagne, sous prétexte d'une fête à donner. Une orangerie transformée en salle de bal, les décors d'un théâtre au fond d'une salle de verdure, des lampions, des lanternes russes entre les rameaux où l'on voyait la veille briller des étoiles, les toilettes d'apparat enfin, et, avec elles, l'appât, le convenu, le faux qui ne les quittent jamais, tout cela vous agace au lieu de vous éblouir, tout cela vous donne de l'humeur, et nous avons voulu le confesser en abordant ce nouveau chapitre de notre histoire. Que chacun donc, sans compter ici sur notre complaisance en défaut, se figure un vieux château remis à neuf, un vieux château devenu tout-à-coup, de grisâtre ou de verdâtre qu'il était, d'une blancheur éblouissante; un vieux château orné, pare, pimpant, et donnant l'idée d'une vieille grand-mère qui, un soir de carnaval, en gaieté et faisant l'es-

piègle, aurait imaginé de porter la robe de bal et la couronne de bluets de la plus jeune de ses petites-filles. Vers ce château ainsi déguisé, arrivaient en même temps, par tous les chemins, force gens du monde, également travestis pour la plupart. Le général n'était point la seule curiosité vivante offerte à l'admiration des invités: il y avait aussi sa sœur, la brillante comtesse de Follenville, et sa cousine, si connue, si entourée dans les salons de la finance, Mme Pimprenelle. Ces deux astres avaient encore leurs satellites, Jeanne, Adrienne, Guy, Théobald de Follenville, Hortense et Raoul Pimprenelle, puis M. et Mme de Forsac, amis de ces deux familles, et, par un bonheur qui souriait beaucoup à Marceline, assez proches parents de sa mère, Vénérande de Roquecaille. Gentilhommes et bourgeois vivaient, d'ailleurs, dans le meilleur accord: les jeunes gens chassaient, fumaient et bâillaient ensemble; les jeunes filles causaient chiffons du matin au soir, se dénigrant bien à l'occasion, les unes les autres, mais ne s'abordant jamais que le sourire sur les lèvres, et ne s'appelant que ma bonne petite.

Le général, la comtesse et la millionnaire avaient quitté Paris dans les intentions les plus bienveillantes pour les habitants du château de Bretagne, et les

personnes qu'ils devaient rencontrer chez eux. La leçon même avait été faite à toute la jeunesse de se montrer aimable, indulgente, d'une courtoisie scrupuleuse, et, chose admirable dans un temps où la politesse est si rare, cinq sur six s'y préparaient de leur mieux. Un seul, Raoul Pimprenelle, haussa les épaules à la recommandation détournée de sa mère, et lui déclara tout net qu'avec une fortune comme la sienne, la gêne serait de la duperie, attendu qu'on le trouverait toujours charmant. Partisan déclaré de la liberté sans limite, Raoul eût considéré comme une faiblesse des égards pour qui que ce fût. Sa mère, bien entendu, ne faisait pas exception. Dès l'âge de seize ans, il avait noyé à la fois le respect filial et le respect de soi-même dans les petits verres d'absinthe.

Ce fut un moment cruel pour Marceline que celui où son père, presque aussi embarrassé qu'elle, la conduisit au fauteuil où se tenait assise, avec toute la dignité convenable, la dame du château. Le frère aîné du général avait eu des relations avec M. Ploubère; la dame le savait, et cette circonstance facilita les présentations. Promenés à tous les coins du vaste salon, le père, la fille et M. de Mony échangeaient, à droite et à gauche, de profonds saluts, de gra-



les années suivantes, voilà ce que nous a déjà produit l'expédition du Mexique. De pareils résultats ne sont pas à dédaigner, même pour la nation qui a su faire payer au poids de l'or la bassinoire de M. Pacifico. (La Patrie.)

Ainsi que nous l'avions annoncé, la conférence s'est réunie le 20, mais seulement pour la forme, à raison de l'absence de M. de Beust, qui n'a dû arriver à Londres que hier vendredi. Elle se réunira de nouveau lundi 25 avril et se constituera ce jour-là. C'est sans doute dans cette séance que la question d'armistice sera abordée et résolue.

Une dépêche de Dresde du 10 avril, dit que la chambre des députés a voté, à l'unanimité, une lettre à M. de Beust, contenant un vote de confiance avec une protestation destinée à la conférence de Londres. Il est dit dans cette pièce :

« Le droit et la volonté du peuple demandent que les duchés soient séparés du Danemark et que la succession du duc d'Angustenburg comprenne les duchés irrévocablement réunis. Si la question de droit est litigieuse, la décision appartient, non pas à une conférence des puissances, mais au peuple et à ses représentants. »

Le lettre dit, en finissant, que tout arrangement, disposant du sort des duchés sans et contre leur volonté, doit être l'objet d'une protestation sauvegardant les droits de l'Allemagne et des populations du Schleswig-Holstein.

Dans sa revue politique, le *Czas* prétend savoir que le général Kotzebue, commandant en chef des troupes russes dans la Russie méridionale, a reçu l'ordre d'entrer dans la Moldavie par Akerman, Izmailow et Chocim; dès que les Turcs auront passé la frontière des Principautés.

La même feuille assure que les officiers russes cantonnés en Bessarabie ont été déjà invités à renvoyer leurs femmes et leurs enfants dans l'intérieur du pays.

Nous n'avons pas besoin de dire que nous accueillons ces prétendues informations du *Czas* avec la plus complète incrédulいた.

Les derniers télégrammes de Madrid annoncent que le gouvernement espagnol se dispose à faire tous ses efforts pour arriver à une prompt et sérieuse pacification de Santo-Domingo, et que le général Gandara est plein de confiance dans le succès de ses opérations militaires.

Le département de la marine des Etats-Unis vient de prendre une grande mesure, pour parer à la disette de matelots qui entrave ses opérations. D'après une dépêche publiée par le *Republican* de Springfield, 4,000 hommes de couleur récemment enrôlés dans le Ma-

ryland auraient été mis en réquisition par M. Welles, pour compléter les équipages des escadres fédérales.

Les journaux louisianais publient un nouvel ordre du général Banks, portant création d'un comité d'éducation pour la population de couleur. Ce comité est autorisé à frapper les taxes nécessaires pour défrayer les écoles qu'il établira.

#### BULLETIN DE LA GUERRE.

Nous recevons de nouveaux détails sur la prise de Düppel. La perte des Danois est évaluée à 4,000 sous-officiers et soldats et à 60 officiers. Le général Duplat et deux colonels sont morts. Le général Duplat est le frère du ministre de la guerre du duc d'Angustenburg.

Il est impossible de se faire illusion. Si la guerre devait continuer, le Danemark aurait perdu le Jutland d'ici à quelques semaines. Fredericia seule pourrait tenir un peu longtemps. Il ne resterait plus au roi Christian que les îles de Seeland, Fionie, Laaland, Bornholm et les petits îlots qui dépendent de l'archipel danois.

Il lui serait impossible d'entretenir l'armée de 40,000 hommes recrutée au prix de tous les sacrifices que s'est imposés le patriotisme danois, car les hommes faits ne sont pas seuls partis: les étudiants et même les élèves des collèges ont pris place dans les rangs de l'armée.

La population de l'archipel danois ne dépasse pas 900,000 âmes en y comprenant celle de Bornholm, qui a le privilège de ne pouvoir être employée hors de son île.

La marine danoise a fait de nouvelles captures. Le *Bavaria*, magnifique steamer qui faisait le service de poste entre Hambourg et New-York, a été enlevé par un croiseur. Une rencontre a eu lieu devant Stralsund, le 14 avril. Voici la version donnée par la *Gazette de Silésie* :

« La station des pilotes ayant été informée qu'un vapeur ennemi était en vue, la 3<sup>e</sup> division des canonnières sortit aussitôt et rencontra un schooner danois qui tira plusieurs coups sur nos navires.

« Ceux-ci ripostèrent par quelques boulets, dont un passa dans une des roues, l'autre brisa le beau-pré, un troisième endommagea le grand mât. Le navire danois se sauva alors à toute vapeur.

« Par suite d'un signal mal entendu, une de nos canonnières, l'*Epervier*, s'avança en mer, et en tournant une pointe, elle se trouva tout près d'une frégate danoise qui lui envoya une pleine bordée.

« Mais ses coups étaient si mal dirigés, que la canonnière ne reçut pas un seul boulet. Elle tira alors six coups qui portèrent tous et qui engagèrent la frégate à suivre le schooner. »

Ce récit demande confirmation.

Nous avons reproduit la nouvelle de la prise de Düppel telle que nous l'avions trouvée dans les rapports prussiens. Aujourd'hui nous recevons des dépêches de Copenhague. Le gouvernement danois n'essaie pas même d'atténuer sa défaite du 18. La journée a été terrible. C'est une défaite honorable, un désastre glorieux, dont le Danemark a le droit d'être fier comme de la plus belle victoire, mais les conséquences matérielles sont déplorables; et si la nationalité danoise n'y succombe pas, si le peuple danois ne s'abandonne pas au désespoir, c'est qu'il y a chez ce petit peuple une énergie à laquelle l'histoire rendra hommage et des ressources qu'il est difficile d'épuiser.

Les rapports danois confirment en les précisant davantage les détails que nous avons déjà publiés. Les fortifications de Düppel étaient de simples ouvrages de terre sans revêtement maçonné, sans palissades et surtout sans casemates. L'artillerie prussienne ayant détruit les redoutes 4, 5 et 6, les positions ont été enlevées d'assaut.

Dès le commencement du combat, le général danois Duplat s'était mis au premier rang. Une grave blessure le renversa, ainsi que son chef d'état-major Schow et le major Rosen. Ces deux officiers sont maintenant prisonniers des Prussiens.

Privée de ses chefs, placée à découvert devant un ennemi quatre fois supérieur en nombre, l'aile gauche danoise dut opérer sa retraite sous le feu meurtrier de l'artillerie prussienne.

L'aile droite se trouvait prise à revers et débordée par les assiégeants. Elle opéra sa retraite en bon ordre, mais elle laissa entre les mains de l'ennemi un grand nombre de blessés qui jonchaient son passage. Enfin les débris de la petite armée danoise parvinrent à gagner la tête du pont de Sonderbourg.

Là on vit se renouveler le sacrifice d'Oversee. Il fallait donner aux divers régiments le temps de se rallier et de gagner l'île d'Alsen. Deux ou trois bataillons ralliés à la hâte soutinrent le choc.

Les débris de l'armée danoise se sont réfugiés dans l'île d'Alsen, mais dans quel état! La plus grande partie de la 1<sup>re</sup> brigade a disparu. La moitié de la 8<sup>e</sup> brigade est détruite. Dès le commencement de cette lutte suprême, les boulets ennemis avaient démonté l'artillerie de la tête de pont; les défenseurs n'avaient plus que leurs fusils pour répondre aux canons prussiens.

100 morts et 7 ou 800 blessés ont été transportés dans l'île d'Alsen. Quatre régiments danois sont presque entièrement détruits. Deux régiments, le 9<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup>, ont subi des pertes très-sérieuses. Le lieutenant-colonel Scholten a été tué; 3 colonels, 1 lieutenant-colonel et 2 majors sont blessés.

Le 20, à 10 heures du matin, une trêve de

huit heures a été conclue. Les Prussiens ont donné ce délai aux Danois pour évacuer Sonderbourg. Si la ville n'a pas été évacuée à six heures du soir, le bombardement a dû recommencer.

Au reste, les Prussiens ne paraissent pas s'attendre à une résistance très-vigoureuse. D'après la *Gazette de la Croix*, la plus grande partie de l'armée a reçu l'ordre de se mettre en marche. Elle emmène un parc d'artillerie complet pour assiéger Fredericia. Le Jutland va être entièrement occupé.

La guerre maritime prend tous les jours de plus grandes proportions. (Pays.)

Nous reproduisons l'appel suivant du comité franco-polonais :

#### AUX AMIS DE LA JUSTICE ET DE L'HUMANITÉ!

« Un nouvel appel à la sympathie publique est devenu nécessaire en présence de nouveaux malheurs et de nécessités croissantes.

« D'une part, le moyen auquel nous avons recouru, dans ces derniers temps, pour soulager d'héroïques infortunes, est venu à nous manquer. L'autorité ne nous a point accordé de renouveler les conférences de la *salle Barthélemy*, il ne nous a point été permis de continuer et de développer ces relations directes avec le public, qui étaient d'un si haut effet moral pour la cause, et qui commençaient à augmenter notablement nos ressources.

« D'une autre part, des calamités nouvelles se sont précipitées sur la Pologne et multipliées de jour en jour dans des proportions effrayantes le nombre des victimes. Le lien des trois complices du grand forfait de 1772, un moment relâché, s'est resserré: l'Autriche est rentrée dans sa politique de 1846 et de 1849! Le gouvernement autrichien, en Gallicie, marche aujourd'hui sur les traces des Berg et des Mourawiew. Des femmes du peuple ont été condamnées à la bastonnade; des dames illustres sont poursuivies devant les tribunaux criminels autrichiens pour avoir organisé des secours en faveur des blessés et des malades. Les dénégations ou les équivoques ne sauraient prévaloir contre les pièces officielles publiées par le gouvernement autrichien en Gallicie, contre ces circulaires qui ordonnent de fermer absolument la frontière à tout Polonais *sujet russe* non muni de passe-port russe, et de renvoyer *par la force* dans leur patrie les étrangers sans passe-ports en règle, c'est-à-dire de livrer à la mort ou à la Sibérie les réfugiés polonais.

« Chaque jour des détails odieux et navrants nous arrivent sur l'exécution de ces mesures. Une multitude de malheureux se sont échappés avant la dernière ordonnance qui prescrit leur extradition, ou s'échappent encore, grâce aux efforts d'une compassion courageuse. Ils traversent l'Allemagne pour se réfugier en France. Autrefois, parmi les Polonais, les riches aidaient les pauvres; aujourd'hui, il n'y a plus

de beaux sourires, d'obligeantes paroles. Marceline se rassura peu à peu. Quelle folie n'avait-elle pas eue tout à l'heure de craindre la critique de tant de bonnes âmes pour sa robe, ses rubans, sa tournure! elle le voyait bien, à présent que les regards les plus bienveillants rencontraient partout les siens, et que, sur un mot de Mme de Forsac qui en la baisant au front la nomma sa nièce, Pimprelle et Follenville la comblaient de prévenances en lui demandant son amitié.

Et, en effet, croyez-le ou non, une heure ne s'était pas écoulée que les jeunes parisiennes et la petite campagnarde chuchotaient ensemble dans un coin, abordant déjà le chapitre des confidences. Quelle facilité à s'épancher, quelle ouverture de cœur là où les préventions injustes du capitaine ne révaient que dissimulation! Décidément le monde n'avait rien de si terrible, et Marceline commençait à désirer de le mieux connaître avant d'y renoncer, en épousant le manoir de M. de Mony.

On fit de la musique, on chanta, et, comme il était facile de le prévoir, la nièce de M. de Forsac, l'amie improvisée, la sœur d'adoption d'Adrienne, de Jeanne et d'Hortense, prit place au piano une des premières. Guy et Théobald de Follenville, par

une incroyable condescendance, s'approchèrent pour mieux écouter. Un autre jeune homme, un M. de Kanny, cerveau creux et ébété s'il en fut, suivit l'exemple que lui donnaient les deux frères, et, pour les devancer à son tour, donna, dès le premier couplet d'une romance assez plate, le signal des applaudissements. Mus par les sentiments les plus magnanimes, avons-nous dit, le général et ses deux parentes avaient décidé qu'en retour des guirlandes tressées, des chiffres enlacés, des lampions allumés en leur honneur, ils ne laisseraient échapper aucune occasion favorable de rendre à la province, à la vie de campagne, louanges pour louanges, ovation pour ovation. Ce fut donc avec un entrainement tout naturel que les illustres personnages, pressés de trouver un débouché sortable pour les bravos dont ils avaient provision à écoulé, saluèrent d'éloges hyperboliques la voix douce et pure de la Linotte de Saint-Enorat. Celle-ci, qui n'avait connu jusque-là que les remarques critiques des bonnes religieuses, les rivalités moqueuses de ses compagnes, l'approbation restreinte de son père et, la veille encore, d'un jeune homme qu'on lui présentait cependant comme un prétendu: celle-ci, étonnée, heureuse, enivrée de l'enthousiasme qu'elle excitait

pour la première fois, se crut un moment le jouet du plus séduisant des rêves. A bien le prendre, ce n'était pas autre chose; mais la comtesse, mais le général, mais la société tout entière battant des mains était bien une réalité.

— Je m'en voudrais à la mort si j'attachais quelque importance à ce bruit, à ces fadaïses, disait à l'oreille de Lucien le père de la merveille du moment; et pourtant, comprenez-vous cela, je ne puis m'empêcher de jouir un peu pour mon enfant de ce que l'un et l'autre nous devrions mépriser! Oh! les illusions de l'amour-propre! qu'elles sont à redouter pour cette pauvre tête que je vois rayonner d'ici quand la mienne, toute blanchie par les années, est encore aussi peu sage!

Rien de mieux fondé que ces alarmes: l'épreuve était faite maintenant, et le bon vieillard allait connaître sa fille.

Non, Marceline n'était point née pour la retraite; non, elle n'avait pour le monde aucun éloignement sérieux; non, ce n'était ni l'humilité ni la modestie qui lui conseillaient de se tenir à l'écart! Doutant d'elle-même et plus encore du bon goût des autres par une vanité peureuse et maladroite, craignant de passer inaperçue dans la foule qu'elle préférait éviter

plutôt que de n'y pas faire sensation, elle n'attendait qu'un encouragement du hasard, qu'un premier succès, pour rejeter bien loin ses projets de vie cachée et paisible. L'épanouissement de ses traits, la fierté soudaine de son regard lorsque, ramené à sa place par le général lui-même, elle revint à l'arrière-côté de son père, annonçaient clairement une de ces crises de l'existence qui décident d'un long avenir. Le vieillard lui prit la main qu'il sembla tendrement entre les siennes, et se penchant à l'oreille de la jeune fille émue et charmée encore par ce qu'elle venait d'entendre :

— Ma chère enfant, je n'ai jamais vu dans tes yeux cet air de victoire, ni dans ta tournure une intention aussi évidente de grandeur et de dignité. Prends-garde! c'est aller vite en besogne. Sais-tu ce que disait l'autre qui, assurément, n'était pas un sot? « Vous êtes jeune, vous allez entrer dans le monde, » baissez-vous pour le traverser, et vous éviterez plus d'une atteinte. »

Marceline eut de la peine à réprimer un petit geste d'impatience. Il est probable que les triomphateurs romains n'éprouvaient également qu'une gratitude fort médiocre pour le pauvre diable qui représentait pourtant la sagesse en rappelant au héros qu'il n'était



de riches : tous sont enveloppés dans la ruine commune, dans l'égalité de la détresse comme dans l'égalité du dévouement.

» Nous conjurons les sympathies françaises de se concerter, de s'unir, pour venir en aide à des misères qui n'ont jamais été si nombreuses nisi cruelles.

» Paris, 15 avril 1864.

- » Le duc d'HARCOURT (Eugène), président.
  - » BARROT (Odilon), ancien représentant, vice-président.
  - » CARNOT (Hippolyte), député, vice-président.
  - » SAINT-MARC-GIRARDIN, de l'Académie française, vice-président.
  - » LAFAYETTE (Edm. de), ancien représentant, vice-président, trésorier du comité.
  - » DUTRONE, conseiller honoraire; LEGOUVE (E.), de l'Académie française, et LASTEYRIE (Ferdinand de), ancien représentant, secrétaires du comité.
  - » CHODSKO (L.), ancien aide-de-camp du général Lafayette, archiviste du comité.
- (Suivent les signatures des autres membres du comité).

L'argent ou les mandats sur la poste ou sur les banquiers doivent être adressés au nom de M. Edmond de Lafayette, vice-président et trésorier du comité, quai Malaquais, 5, à Paris.

Les correspondances ainsi que les listes des souscripteurs, soit manuscrites, soit insérées dans les journaux départementaux, seront envoyées à la même adresse, quai Malaquais, 5, au nom de M. Léonard Chodsko, archiviste du comité.

#### Correspondance de l'ÉCHO SAUMUROIS.

Paris, 19 avril 1864.

Si elle continue jusqu'au bout comme elle a si bien commencé, nous n'aurons pas à nous plaindre de la lune rousse. C'est une vraie lune de miel, qui n'a pour la végétation que des caresses et des sourires. Les plantes, au lieu de se faner et de jaunir sous ses âpres baisers, baignent leur sève naissante dans la fraîcheur des nuits, et s'épanouissent superbes sous les rayons d'un soleil printanier.

La végétation est splendide. De longues grappes blanches de fleurs couvrent les branches des cerisiers que l'on prendrait à distance pour des perruques poudrées à frimas. Nous, pauvres citadins, perdus dans cette forêt de moëllons et de pierres de taille que l'on nomme Paris, nous allons chaque dimanche au bois de Boulogne admirer les progrès de la verdure; mais ces fêtes de la nature, cette joie des yeux, ce merveilleux spectacle de la campagne parée de ses grâces juvéniles, sont pour nous lettres closes. Nous avons notre manière à nous de célébrer la fête du printemps. Les femmes, débarrassées de leurs fourrures, lestes et pimpantes, avec leurs lon-

qu'un homme.

Quand à Lucien, Lucien si sobre d'éloges hier à l'égard d'un talent apprécié de tous aujourd'hui, Lucien était jugé et reconnu bien inférieur en mérite aux deux Follenville, à M. de Kannoy, à Raoul Pimprenelle lui-même, car enfin ce dernier chantait la charge à merveille; il amusait, il attirait l'attention, tandis que M. de Mony, perdu dans la foule, semblait prendre à tâche de s'effacer complètement. S'effacer, disparaître, s'annuler, n'était-ce pas une sorte de suicide moral, dénotant quelque maladie de l'intelligence de nature à faire reculer une pauvre femme qui se sentait faite pour les plaisirs de la société? Ce raisonnement avait sa valeur, et ni M. de Mony ni le capitaine n'aurait essayé de le combattre. Tous les deux étaient convaincus qu'en dépit de toutes les convenances sociales et de tous les rêves d'une inclination réciproque, avec des goûts opposés, un mariage ne peut être heureux. Entre la femme qui désire le monde et le mari qui préfère la solitude, le diable a toujours de nombreuses occupations.

(La suite au prochain numéro.)

gues robes traînantes ou leurs jupes retroussées, semblent marcher sur des nues ou courir à quelque rendez-vous. Les chevaux, plus rapides, enlèvent au vol des carrosses légers comme le char de Phœbus. Sur les boulevards et aux Champs-Élysées, ce sont de longs défilés de promeneurs, portant à la boutonnière ou à la ceinture les premières fleurs de la saison.

Est-ce à l'influence vivifiante du printemps qu'il faut attribuer cette mode des banquets qui règne depuis quelque temps dans la gent littéraire, et qui constitue, après les conférences, la grande vogue du jour? Hier, on banquetait pour Daumier; aujourd'hui on mange en l'honneur de Mistral à la Maison-Dorée; demain, c'est-à-dire le 25 avril, on festoiera Shakespeare, en l'honneur de son trois centième anniversaire. Si cette solennité, dont la présidence a été décernée à M. Victor Hugo, ne produit pas tout l'effet attendu, ce ne sera pas la faute des intelligences mises à son service, car le comité shakespearien français compte quatorze membres et cinq secrétaires.

Le banquet offert au poète Mistral, l'auteur de *Mireio*, d'où l'on a tiré l'opéra *Mireille*, offrait cette particularité que les auteurs du poème et de la musique de l'opéra étaient absents. En revanche, on y comptait toute la jeune littérature chantante; on y a dit et chanté des vers et des couplets charmants.

Enfin, le premier dîner des gens de lettres a eu lieu jeudi, sous la présidence d'Alexandre Dumas, dont l'entrée a été accueillie avec un enthousiasme sympathique. Tout s'est passé avec entrain et gaieté. Quelques toasts ont été portés par MM. Paul Féval, Jubinal, Mary-Lafont et Albert Maurin.

On n'a point fait de discours; mais en revanche, on a beaucoup causé; et, si l'esprit n'éclatait pas en fusées oratoires, il circulait abondamment autour de cette table trop petite, où l'on voyait fraternellement réunis une centaine de convives d'opinion diverses.

La soirée s'est terminée par des conversations qu'animait la verve éternellement jeune d'Alexandre Dumas. M. Edouard Fournier a dit une pièce de vers sur Nadar, l'un des commissaires, absent par indisposition: ces vers étincellent d'esprit; ce n'est pas l'esprit des autres, mais bien le sien que M. Edouard Fournier a condensé dans cette heureuse inspiration.

Ce qui était moins gai, c'est la série de dix scrutins académiques, dans lesquels les voix des 34 académiciens, présents se sont partagées entre MM. Autran, Camille Doucet et Jules Janin, pour aboutir à un résultat négatif. Ces 34 immortels ont lutté avec l'ardeur de jeunes hommes. La fraction doctrinaire a tenu tête, à elle seule, à la fraction bonapartiste, qui votait pour M. Camille Doucet, et à la fraction littéraire, qui voulait Jules Janin. Je ris de ces bons vieux académiciens qui protestent en portant M. Autran, ou qui le soutiennent en choisissant M. Camille Doucet. Voyez-vous d'ici MM. Autran et Camille Doucet transformés en chefs de parti?

M. de Lamartine est très-malade; il a tenu à venir voter, je l'ai vu passer soutenu par M. Nisard; l'ancien chef du gouvernement provisoire se traînait plutôt qu'il ne se rendait à la séance; il faisait peine à voir: il est maigre, brisé, cassé, il se survit à lui-même. M. Thiers, toujours vif, toujours papillonnant, a voté pour son compatriote Autran; le Marseillais politique votait pour le Marseillais poète.

On assure qu'il n'y aura pas de nouveau scrutin à l'Académie, avant le mois de janvier, et qu'il sera pourvu alors en même temps à la succession de M. Ampère. A propos de cet écrivain distingué, on annonce que son *Histoire romaine à Rome* n'aura point été interrompue par la mort de son auteur. Nous aurons, dès la semaine prochaine, les deux derniers volumes de ce savant ouvrage.

Les expériences avortées de M. Godard ont mis fort en colère les deux cent mille spectateurs accourus aux Invalides pour assister à

l'enlèvement de sa fameuse montgolfière. On a commencé par se fâcher, on a fini par rire et par faire des bons mots. Désormais, le mot de montgolfière aura plusieurs sens. Hier, j'ai vu chez un marchand de jouets un superbe fusil d'enfant, portant cette inscription: « Montgolfière. » J'ai demandé le sens de l'appellation, le marchand m'a répondu: C'est un fusil qui ne part jamais.

L'ambassade japonaise, qui avait quitté Alexandrie d'Égypte le 9 avril, sur le paquebot-poste *le Péluse*, vient d'arriver à Marseille. Elle a été reçue avec les honneurs militaires. Son débarquement a été salué par des salves d'artillerie. Les ambassadeurs, après avoir visité la France, se rendront en Angleterre, en Hollande et en Suisse. Les Japonais, comme les Annamites, vont pendant quelque temps exciter au plus haut degré la curiosité des Parisiens.

Nubar-Pacha a quitté Paris pour se rendre à Marseille. Selon les uns, il se rendrait en Égypte, selon d'autres, il irait tout simplement à Cannes pour conférer avec M. Odilon Barrot, qui se trouve dans cette ville.

La consécration du principe de la liberté des théâtres n'a point eu, jusqu'à présent, les effets qu'on croyait devoir en attendre. Non-seulement, il n'a point été fait au ministère de la maison de l'Empereur de déclaration pour la fondation de nouveaux théâtres, mais encore les entreprises qui, par suite de privilèges antérieurement donnés, étaient en voie de formation semblent s'interrompre. Ordre aurait même été donné d'arrêter les constructions. On assure que ce découragement tiendrait à l'attente d'un règlement de police très-sévère qui astreindrait les théâtres à une véritable servitude en ce qui concerne toutes les questions matérielles et financières — notamment le prix des places que les entrepreneurs ne pourraient modifier à leur gré, — la faculté de faire relâche, qui ne leur serait pas laissée davantage.

L'École centrale vient d'avoir une petite révolte. Mécontents d'un de leurs professeurs, les élèves des deux dernières années ont, par pétition, sollicité son renvoi. Les termes de la demande étaient, paraît-il, un peu vifs. Le directeur crut devoir en référer plus haut. Un ordre supérieur arrive aux signataires de faire des excuses, sous peine de licenciement général. Les élèves mettent la question aux voix. Les votes sont divisés. Deux ou trois ballottages se produisent. Enfin, la majorité se dessine. Il est arrêté qu'on résistera. Devait-on les assassiner... dans leur avenir? On a préféré leur être indulgent. Les rebelles garderont leur professeur cette année encore. S'ils retiennent leurs griefs, ils les consigneront, à la rentrée, dans une nouvelle pétition plus convenable, et l'on avisera.

Les spahis ont quitté notre climat brumeux pour retourner dans leur Algérie au ciel profond, aux horizons immenses. Au moment de leur départ, l'Empereur a voulu personnellement leur donner une preuve de sympathie: il leur a fait dire que cinquante places seraient mises à leur disposition dans la garde impériale. Une quarantaine d'Algériens ont opté pour les zouaves de la garde; préférence bien concevable chez eux; presque tout le reste a demandé à entrer dans la cavalerie; un seul s'est décidé à faire partie des grenadiers de la garde impériale, et c'est sans doute le premier musulman qui aura été coiffé du bonnet à poil.

Le bruit court que M. Hidalgo, qui vient de présenter à l'Empereur la notification de l'avènement au trône du Mexique de Maximilien I<sup>er</sup>, va épouser M<sup>lle</sup> Haussmann, fille de M. le sénateur préfet de la Seine; mais ce n'est qu'un bruit et sans doute fort sujet à caution.

Le comte Walewski vend sa terre d'Étiolles; il achète un petit hôtel avenue Montaigne.

M. Armand, dont le procès est maintenant à jamais célèbre, n'est pas partout aussi mal accueilli qu'il aurait pu l'être dans sa ville natale. Il a dîné l'autre jour avec sa femme en compagnie de plusieurs députés chez M. Pagézy, maire et député de Montpellier.

La cour de cassation va évoquer ces jours-ci

le pourvoi de M. Armand. L'aventure de Maurice Roux n'a sans doute pas pénétré partout, car voici la lettre que l'un de nos spirituels écrivains a reçue d'un ami auquel il avait écrit pour lui demander un domestique:

« Mon cher ami, j'ai ton affaire. D'ici à quelques jours, je t'expédierai le fils d'un de mes fermiers: dix-huit ans, courageux au travail, nature affectueuse et dévouée. Il s'attache facilement. »

Le procès d'Aix nous a dégoûté pour toujours des domestiques qui s'attachent.

Pour les articles non signés: P. GODET.

## Nouvelles Diverses.

L'empereur et l'impératrice du Mexique ont quitté Rome dans la journée du 20, après avoir reçu la visite de Sa Sainteté, qui était accompagnée du cardinal Antonelli. Leurs Majestés se sont embarquées à Civita-Vecchia dans la soirée. Le matin, Maximilien I<sup>er</sup> était retourné au Vatican, où il avait entendu une messe dite par le Souverain Pontife.

— On mande de Londres, le 21 avril:

« Garibaldi a reçu le droit de bourgeoisie à Guildhall. La foule était considérable et enthousiaste.

» Hier au soir, un meeting a été tenu à London-Tavern. Regrettant le départ de Garibaldi, la députation du meeting a visité l'ex-dictateur, lequel a déclaré qu'il visiterait volontiers Newcastle et le nord de l'Angleterre. Il y réfléchira et verra s'il lui est possible de tenir ses promesses. »

— Voici encore un extrait des 60,000 guérisons opérées par la délicieuse *Revalscière* Du Barry après que toute médication avait échoué:

N<sup>o</sup> 49,422: M. Balwin, du délabrement le plus complet des nerfs, estomac, vessie, intestins et paralysie des membres par suite d'excès de jeunesse. — N<sup>o</sup> 51,615: M. le baron de Polentz, préfet de Langenau, de constipation opiniâtre et souffrances des nerfs. — N<sup>o</sup> 48,721: M. le baron de Zaluskowski, général de division, de souffrances terribles de plusieurs années dans les voies digestives. — MAISON DU BARRY, 26, PLACE VENDÔME, PARIS; 77, REGENT-STREET, LONDRES; et 12, RUE DE L'EMPEREUR, BRUXELLES. — En boîtes de 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 1/2 kil., 16 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. Contre bon de poste. — Dépôts à Saumur, chez MM. A. PIE fils, droguiste; DAMICOURT, pharm.; PASQUIER, pharm.; COMMON, rue Saint-Jean, 25; PERDRIAU, place de la Bilange; et les premiers Pharmaciens, Epiciers et Confiseurs dans toutes les villes.

## Chronique Locale.

Les électeurs de notre arrondissement qui seront appelés cette année à élire des conseillers généraux sont, croyons-nous, ceux du canton nord-est de Saumur, ceux de Montreuil, et ceux de Gennes.

Ces cantons sont représentés par M. Courtiller, M. Louvet et M. Boutiller de Beauregard, tous trois rééligibles.

Pour le conseil d'arrondissement, les électeurs des cantons de Gennes, de Doué et de Saumur, nord-ouest et sud, auront le même devoir à remplir.

Les conseillers sortants rééligibles sont MM. de Fontenay pour le canton de Gennes, Guionis pour le canton de Doué, Bruas pour le canton nord-ouest de Saumur et Paul Rattouis et Lambert-Lesage pour le canton Sud. Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

Londres, vendredi 22 avril. — A la Chambre des communes, M. Kin-Naird interpelle M. Gladstone. Il lui demande pourquoi il a conseillé à Garibaldi de quitter l'Angleterre.

M. Gladstone répond qu'il y fut invité par le



duc de Sutherland et par de nombreux amis de Garibaldi, nourrissant des craintes sérieuses sur la santé de l'ex-dictateur. M. Gladstone constate l'opinion identique du docteur Ferguson. Le chancelier de l'échiquier ajoute que Garibaldi, quand il fut informé de la consultation, a constaté que, dans les circonstances, il considérait qu'il serait mieux de retourner dans son pays, le but de sa mission se trouvant accompli. Ce but était de remercier le peuple et le gouvernement anglais des services notables rendus à l'Italie.

Garibaldi a visité les Chambres des lords et des communes. Il a été reçu avec des démon-

trations. La séance a été interrompue. A la Chambre des lords, le comte John Russell a quitté son banc et a été rendre hommage à Garibaldi.

Bruxelles, 21 avril. — Le bruit court que l'on va constituer un ministère catholique. Une liste sera proposée au roi si les chefs sont appelés.

New-York, 9 avril. — Le Sénat a adopté la résolution tendant à amender la constitution en abolissant l'esclavage.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

VILLE DE SAUMUR.

## CONSTRUCTION D'UN CLOCHER

A L'ÉGLISE SAINT-NICOLAS.

Le président du conseil de fabrique de la paroisse de Saint-Nicolas, de Saumur,

Prévient les entrepreneurs de travaux publics, que le mardi 5 mai prochain, à une heure de l'après-midi, à l'Hôtel-de-Ville de Saumur, il sera procédé à l'adjudication, sur soumissions cachetées, de travaux à exécuter

pour la construction d'un clocher à ladite église de Saint-Nicolas.

Le montant de la dépense s'élève à 24,775 fr. 59 c.

Les concurrents pourront prendre connaissance des plans et devis au secrétariat de la Mairie de Saumur, tous les jours (fêtes et dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.

Saumur, le 9 avril 1864.

Le président du conseil de fabrique,  
CH. BRUAS.

P. GODET, propriétaire-gérant.

### ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1865, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Etude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

### A VENDRE

À L'AMIABLE, pour entrer en jouissance immédiatement.

### UNE MAISON

Située à Saumur, quartier de la Croix-Verte, au coin de la route de Rouen et de l'ancienne route d'Angers, connue sous le nom de l'Anberge des Quatre-Saisons, composée de cuisine et deux salles basses, quatre chambres hautes, greniers au-dessus; porche avec râteaux et crèches; grande écurie à la suite; cave sous la maison.

S'adresser à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur. (190)

Etudes de M<sup>e</sup> AUDOUIN, notaire à Nueil, et de M<sup>e</sup> HÈVRE, notaire à Vezins.

### VENTE

### QUATRE MAISONS ET DE MOBILIERS

POUR CAUSE DE DÉPART.

1<sup>re</sup>. Le lundi 25 avril 1864, à midi, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Audouin, notaire à Nueil, en la salle de la mairie de Vihiers, à la vente aux enchères des immeubles appartenant aux époux CONTIN-PROUST, aubergistes à Vihiers, consistant en quatre maisons et dépendances, ville de Vihiers, dont l'une, dite l'*Hôtel des Trois-Marchands*, sur le bord de la route impériale n<sup>o</sup> 160, de Saumur aux Sables, autrefois tenu par la famille Bésnard et par M. Simon Delareux, et présentement par les époux Contin; une autre, avantageusement placée pour le commerce, est habitée par M. Jamin, épicière; la troisième, sur la route n<sup>o</sup> 9, d'Angers à Niort, pouvant convenir à un propriétaire, par ses vastes servitudes; la quatrième, dite le *Pavillon*, située sur la même route, avec une appartenance de huit ares;

Le tout sera vendu sur la mise à prix de 27,050 francs.

2<sup>me</sup>. Et le mardi 26 du même mois et jours suivants, à neuf heures du matin, il sera procédé, par le ministère du même notaire, dans ledit *Hôtel des Trois-Marchands*, à la vente du mobilier et matériel garnissant ledit *Hôtel des Trois-Marchands*, en ce moment tenu par lesdits époux Contin; ce mobilier comprenant dix lits garnis, linges, tables, armoire, et généralement tout le mobilier qui se trouve dans ledit hôtel.

S'adresser, d'ici aux 25 et 26 avril, jours fixés pour les adjudications, soit à M. MOTAIS, expert à Vihiers, mandataire des sieur et dame Contin, soit auxdits M<sup>e</sup> HÈVRE et AUDOUIN, notaires. (185)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

POUR CAUSE DE DÉPART,

### A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire,

Le dimanche 1<sup>er</sup> mai 1864, à midi.

1<sup>o</sup> UNE MAISON, à Saumur, Grande-Rue-Saint-Nicolas, n<sup>o</sup> 53, occupée par M. Boutin, marchand gantier.

Prix de revient : 14,000 francs. — Mise à prix : 8,500 francs.

2<sup>o</sup> UNE MAISON, à Saumur, Grande-Rue-Saint-Nicolas, n<sup>o</sup> 51, occupée en partie par M. Ratouis, ébéniste.

Prix de revient : 55,800 francs; — mise à prix : 17,000 francs.

3<sup>o</sup> UNE MAISON, à Saumur, place du Chemin-de-Fer, en face la gare des voyageurs; avec deux jardins, bassin et pièce d'eau.

Prix de revient : 27,000 francs; — mise à prix : 17,000 francs.

Pour la désignation voir les placards affichés.

Toutes facilités seront données pour les paiements.

S'adresser, pour visiter les biens et traiter avant l'adjudication, à M. BARRABANT, près la gare, et à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (165)

Etude de M<sup>e</sup> E. Leroux, notaire à Saumur.

### A VENDRE

À L'AMIABLE,

### DEUX MAISONS

Situées à Bagneux, rue des Pavés.

Pour entrer en jouissance le 24 juin 1864.

Moyennant 7,500 francs chacune, S'adresser, pour traiter, audit M<sup>e</sup> LEROUX.

Facilités pour payer. (165)

Etude de M<sup>e</sup> MANDIN, notaire à Doué.

### A VENDRE

À 5 0/0 nets d'impôts,

### UNE MÉTAIRIE

Située à 50 kilomètres de Doué.

Elle est bien boisée et traversée par un ruisseau qui ne tarit jamais.

Elle contient 81 hectares. (166)

### SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

### ACHAT DE DENRÉES.

Le samedi 7 mai 1864, il sera procédé, à trois heures de relevée, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de foin, luzerne, paille et avoine, à livrer dans les magasins militaires de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la sous-intendance militaire (rue Bodin, n<sup>o</sup> 3), où le public sera admis à en prendre connaissance.

L'adjudication aura lieu à la Mairie de Saumur. (191)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

### A VENDRE

OU A LOUER,

Petit logement, écurie à deux chevaux, grande remise, vastes greniers, en construction neuve, avec jardin, place de la Gendarmerie.

S'adresser audit notaire. (185)

### A VENDRE

OU A ARRENTER

### UNE MAISON

Agréablement située sur la Loire, au midi, rue de la Marine, ayant cour, basse-cour, écurie, remises et autres servitudes commodément établies.

S'adresser dans ladite maison, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (167)

### TROIS MAISONS

### A VENDRE

Rue de Bordeaux.

S'adresser à M. VINSONNEAU. (582)

### A CÉDER

### MAGASIN D'ÉPICERIE,

A SAUMUR.

Dans une magnifique position.

S'adresser à M. CORMERY, rue Verte. (189)

### APPARTEMENT A LOUER

Rue d'Orléans, 99.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve LECHAT. (189)

### A LOUER

Pour la Saint-Jean 1864,

### PORTION DE MAISON

AVEC REMISE ET ÉCURIE

Place de l'Arche-Dorée.

S'adresser à M. DUPAYS, couvreur, près du Champ-de-Foire, ou à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire. (78)

### A LOUER

Pour la Saint-Jean 1864,

### UNE PORTION DE MAISON

PREMIER et SECOND ÉTAGE,

Rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 69.

S'adresser à M<sup>me</sup> SEONNET, rue de la Fidélité. (145)

### A LOUER,

Pour la St-Jean prochaine,

### UNE PORTION DE MAISON

pouvant être destinée au commerce, ayant entrées place de la Bilange et rue St-Nicolas.

S'adresser au bureau du journal.

### CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le CABINET D'AFFAIRES de M. CORMERY est transféré rue Verte, en face de M. Valère, jardinier, près du Champ-de-Foire. (190)

### UN BON IMPRIMEUR, CONNAISSANT

DEMANDE tout de suite à l'imprimerie du *Courrier de Bretagne*, à Lorient.

### A VENDRE

### UNE JOLIE JUMENT,

Agée de 5 ans,

Achetée au haras de Saumur, lors de la réduction de l'effectif.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

### VENTE MOBILIÈRE

Après décès.

Le lundi 25 avril 1864, à midi, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri Plé, commissaire-priseur, dans une chambre, rue Saint-Nicolas (maison Moneste), à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de la succession de la veuve GIRARD.

Il sera vendu :

Lits, couettes, matelas, couvertures, rideaux, draps, chemises, quantité d'effets, armoire, tables, huche et commode, chaises, batterie de cuisine, etc., etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

### VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS.

Le mardi 26 avril 1864, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri Plé, commissaire-priseur, dans une maison sise à Saumur, rue Royale, vis-à-vis de la rue du Roi-René, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant des successions et communauté de feu M. et M<sup>me</sup> Lebrun, pharmacien.

Il sera vendu :

Plusieurs lits, couettes, matelas, couvertures, rideaux, draps, serviettes, nappes, essuie-mains, commodes, tables, chaises, fauteuils, glaces, pendules, flambeaux, édredons, lampes, porcelaine, cristaux, plusieurs bons ouvrages, feuillets, quantité d'autres bons objets, fleurs en pots, batterie de cuisine, etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

## SOUFRE SUBLIME

GARANTI PUR,

Pour le Soufrage de la Vigne,

A 35 fr. les 100 kilog. — Valeur, 30 jours.

Chez M. PERALO, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

### BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 21 AVRIL.			BOURSE DU 22 AVRIL.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	67 35	» 45	» »	67 10	» »	» 25
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	94 »	» 25	» »	93 25	» 25	» »
Obligations du Trésor. . . . .	440 »	» »	» »	440 »	» »	» »
Banque de France. . . . .	3805 »	» »	» »	3360 »	55 »	» »
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1310 »	» »	» »	1300 »	» »	10 »
Crédit Foncier, nouveau. . . . .	1270 »	» »	» »	1260 »	» »	10 »
Crédit Agricole. . . . .	730 »	» »	» »	740 »	10 »	» »
Crédit industriel. . . . .	780 »	10 »	» »	800 »	20 »	» »
Crédit Mobilier. . . . .	1257 50	32 50	» »	1227 50	» »	30 »
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	860 »	» »	» »	860 »	» »	» »
Orléans (estampillé). . . . .	890 »	» »	2 50	896 25	6 25	» »
Orléans, nouveau. . . . .	805 »	5 »	» »	802 50	» »	2 50
Nord (actions anciennes). . . . .	977 50	» »	2 50	975 »	» »	2 50
Est. . . . .	482 50	» »	2 50	482 50	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	955 »	» »	» »	952 50	» »	2 50
Lyon nouveau. . . . .	900 »	» »	» »	900 »	» »	» »
Midi. . . . .	670 »	2 50	» »	670 »	» »	» »
Ouest. . . . .	500 »	» »	3 75	505 »	5 »	» »
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1660 »	» »	10 »	1650 »	10 »	» »
Canal de Suez. . . . .	465 »	» »	2 50	467 50	2 50	» »
Transatlantiques. . . . .	555 »	» »	2 50	555 »	» »	» »
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	69 20	» 40	» »	68 80	» »	40 »
Autrichiens. . . . .	420 »	2 50	» »	415 »	» »	5 »
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	557 50	2 50	» »	561 25	3 75	» »
Victor-Emmanuel. . . . .	375 »	» »	» »	375 »	» »	» »
Russes. . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Romains. . . . .	342 50	» »	2 50	343 75	1 25	» »
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	670 »	10 »	» »	652 50	» »	17 50
Saragosse. . . . .	580 »	5 »	» »	580 »	» »	» »
Séville-Xérès-Séville. . . . .	417 50	» »	» »	416 25	» »	1 25
Portugais. . . . .	332 50	2 50	» »	331 25	» »	1 25
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.						
Nord. . . . .	305 »	» »	» »	305 »	» »	» »
Orléans. . . . .	293 75	» »	» »	295 »	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	293 75	» »	» »	293 75	» »	» »
Ouest. . . . .	291 25	» »	» »	292 50	» »	» »
Midi. . . . .	291 25	» »	» »	293 50	» »	» »
Est. . . . .	291 25	» »	» »	293 75	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné,